

Renseignements saison 2024

Comité

Rémy Dayer	Chef de groupe - coordinateur	077 421 43 12
Sonia Ançay	Secrétaire	079 487 83 06
Marinette Clément	Caissière	079 514 24 65

Responsables de course

Rémy DAYER	077 421 43 12
Christiane BRÜCKNER	079 574 15 84
Claudine MICHELLOD	079 424 69 91
Jean-Hervé CLEMENT	079 293 74 30
Roland COMBY	079 887 15 51
Fernand FAVRE	079 702 02 30
Jean-Michel GILLIOZ	079 474 85 09
René ROTH	079 363 99 79
Christian MOULIN	079 228 41 60
Anne-Marie ROIG	079 397 52 15 Monitrice en formation



Les lieux de rendez-vous avec les horaires

Demi-journée	Charrat / Edelweiss	12h25
(1^{er} lundi du mois)	Fully / Landy	12h30
	Saillon / Place des Moilles	12h45
	Leytron / Cave Provins	12h50
	Riddes / Place de l'Abeille	13h00

☺ Juin / juillet / août

Journée entière (3^e lundi du mois)

Charrat / Edelweiss	08h25 - 07h25
Fully / Landy	08h30 - 07h30
Saillon / Place des Moilles	08h45 - 07h45
Leytron / Cave Provins	08h50 - 07h50
Riddes / Place de l'Abeille	09h00 - 08h00



Ce cours est partiellement subventionné par l'Office fédéral des assurances sociales car il favorise tout particulièrement l'indépendance et l'autonomie des personnes âgées.

Sport et Mouvement

**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE

Groupe de randonnée de Leytron + et environs - *Les Deux Rives*

Programme 2024



Barrage des Toules

Programme des sorties 2024

01 avril 15 avril	Collonges - Lavey Bois de Finges - Pont Bouthan
06 mai 20 mai	Chemin des Guérites Fully Arboretum (Aubonne)
03 juin 17 juin	Brignon - Les Agettes Les Pléiades
01 juillet 15 juillet	Plateau de Salvan Riederalp
05 août 19 août 21 août	Evolène - Lac d'Arbey Col des Mosses - Dorchaux Journée cantonale à Visperterminen
02 septembre 16 / 17 septembre	La Fouly Sortie de deux jours (lieu à définir)
07 octobre 21 octobre	Bisse du Ricard Staldenried
04 novembre 18 novembre	Cries - Le Châble (brisolée) St-Maurice - Bex (choucroute)

Remarques

1. Il est important d'avoir un bon équipement (souliers de marche, deux bâtons) Pensez à prendre une boisson personnelle et pour la journée entière un pique-nique.
2. Le participant doit être couvert par sa propre assurance accident et est responsable lui seul de ses actes durant la randonnée. Il veillera à conclure une assurance de responsabilité civile. Il est fortement conseillé aux participants de s'affilier à une compagnie de sauvetage par voie aérienne (Air Glaciers ou Rega). Le participant pensera à prendre avec lui sa carte personnelle d'urgence dûment remplie.
3. L'itinéraire peut être modifié suivant la météo.
4. En cas d'empêchement ne permettant pas de participer à une sortie, **il est impératif** d'aviser le chef de groupe au **077 421 43 12** dès que possible.



CARRON EXCURSIONS
Sylvain Tornay - directeur
Tél. 027 746 24 69 ou 079 275 75 59